

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19460 - 75ÈME ANNÉE

Après les Enfants de la Creuse et les avortements forcés dans la clinique du Docteur Moreau

Professeurs pédophiles mutés à La Réunion : un nouveau scandale d'État ?

Aujourd'hui a lieu un rassemblement devant le Rectorat suite aux propos tenus par Ségolène Royal. L'ancienne ministre de l'Enseignement scolaire sous le gouvernement de Lionel Jospin a affirmé publiquement que les anciennes colonies françaises devenues départements ou collectivités d'outre-mer était le lieu de mutation de professeurs pédophiles exerçant dans l'éducation nationale. Eu égard à la politique menée par l'État à l'encontre des peuples des anciennes colonies, une telle éventualité n'est pas surprenante et mérite en tout cas une enquête.

« Avant on mutait discrètement les professeurs pédophiles et si possible dans les Outre-mer, comme ça c'était loin et on en entendait plus parler ». Cette phrase de Ségolène Royal en date du 3 janvier sur RMC a suscité une vague d'indignation.

Hier à l'Assemblée nationale, lors des questions au gouvernement, le député guyanais Gabriel Servile a demandé des précisions à Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale :

« Avant, on mutait discrètement les [professeurs] pédophiles, et si possible dans les outre-mer, comme ça c'était loin et on n'en entendait plus

parler ». Cette phrase prononcée de manière anecdotique est celle d'une ancienne ministre interrogée sur l'affaire Gabriel Matzneff. », indique le député.

Demande d'une commission d'enquête

« Au-delà de la polémique que ces propos ont pu créer ici et là, les populations des outre-mer, qui doivent en permanence faire face à des histoires singulièrement douloureuses, ne comprennent pas et exigent des explications.

« Avant, on mutait », dit la ministre : « avant », mais quand, précisément ? « On », qui est-ce exactement ? Et qui sont ces pédophiles dont elle parle ? Où sont-ils ? Que sont-ils devenus ? Qu'en est-il de ce qui se passe actuellement ?

« C'était loin et on n'en entendait plus parler » ? Mais nous, parents, enfants et professeurs des outre-mer, voulons savoir. Le proviseur que je suis vient de loin pour obtenir des réponses. Si ces propos étaient confirmés, nous serions face à un véritable scandale d'État – un scandale qui témoignerait, une fois de plus, du peu de considération de certains de nos dirigeants envers les outre-mer – je dis bien « certains » de

nos dirigeants ».

« La liste que j'ai dressée des interrogations qui jettent le discrédit et la suspicion sur tous les personnels mutés n'est pas exhaustive. Dans ce contexte, cette situation déconcertante vous oblige. Face à une population qui perd confiance en l'autorité de l'État, la gravité des faits vous oblige également. Monsieur le Premier ministre, la représentation nationale doit-elle solliciter la création d'une commission d'enquête parlementaire, ou votre réaction sera-t-elle à la hauteur du scandale et de l'onde de choc qui en découle ? »

Démenti du ministre

Dans sa réponse, le ministre a voulu éteindre l'incendie, se déchargeant sur Ségolène Royal, et affirmant que rien de ce qui est dit n'est avéré :

« Je ne suis pas comptable des propos de Mme Royal. La première personne à interroger, c'est elle : qu'a-t-elle voulu dire ? Je ne dispose d'aucun élément qui vienne appuyer ses déclarations de manière probante. Avant d'envisager quoi que ce soit, il nous faut savoir ce qui lui permet d'affirmer une chose pareille. Pour ma part, je le répète, je ne dispose d'aucun élément corroborant des faits

antérieurs à ses fonctions, assez anciennes, de ministre déléguée à l'enseignement scolaire. Je comprends bien l'émotion que ces propos ont pu susciter, mais je pense qu'ils sont sans fondement ».

Et de conclure en ajoutant que depuis 2016, la loi impose de vérifier si toute personne susceptible de devenir titulaire dans l'éducation nationale a été condamnée pour des faits de pédophilie. Si telle est le cas, alors le recrutement est impossible.

Les précédents

Cette réponse n'est guère rassurante. En effet, des scandales d'État dénoncés à l'époque des faits par les communistes reviennent désormais sur la place public. Il y eut notamment l'affaire des « Enfants de la Creuse », où l'État était impliqué dans un trafic d'enfants qui s'apparente à de la traite d'êtres humains en bande organisée. Des enfants réunionnais étaient arrachés à leur famille sur la base de fausses promesses, ou alors carrément enlevés, puis séquestrés et envoyés en France pour servir à repeupler des départements en déficit de population. Autrement dit, le Réunionnais était

considéré par les autorités françaises comme un reproducteur, ce qui ramène au niveau de l'animal. Dénoncé en 1968 par « Témoignages », ce scandale revient sur le devant de l'actualité par la mobilisation des victimes. Cela amena l'État à réagir. Le gouvernement créa une commission chargée d'enquêter sur cette affaire, ce qui fut le début d'une reconnaissance officielle de la responsabilité de la France.

C'est cette mentalité qui fut à l'origine du scandale des avortements et stérilisations forcées pratiquées sur des milliers de femmes réunionnaises à la clinique du Docteur Moreau à Saint-Benoît, avec la complicité de l'État puisque ces actes médicaux qui étaient illégaux étaient remboursés par la Sécurité sociale. Cela s'inscrivait dans une campagne visant à rendre les Réunionnais responsables du sous-développement de leur pays, en leur faisant croire que c'est parce qu'ils avaient trop d'enfants. Cette affaire revint sur le devant de la scène avec la publication du livre de Françoise Vergès, « Le ventre des femmes ».

Aux Antilles, le scandale du chlordécone marque les esprits. Ce produit interdit en France car trop dangereux pour la santé, a été encore utilisé

plusieurs années notamment dans les plantations de banane. Les sols sont empoisonnés, et la population souffre d'un nombre de cancers anormalement élevé.

Cette histoire souligne que les propos tenus par Ségolène Royal ne sont pas étonnants dans le contexte historique de l'époque. En effet, si à Paris des personnes étaient capables d'organiser des enlèvements d'enfant, de couvrir des avortements sans consentement et l'empoisonnement de la terre par le chlordécone, alors il en existait sûrement d'autres qui aurait pu imaginer de muter les enseignants suspectés de pédophilie outre-mer. Ainsi, le danger était éloigné de France, tandis que le pédophile recevait une augmentation salariale substantielle grâce à la sur-rémunération, ce qui ne pouvait que faciliter l'étouffement du scandale.

M.M.

In kozman pou la rout

« Tourn sète foi out lang dan out boush avan kozé »

Médam, Méisyé, La sosyété koz èk moin sé koz èk in kouyon, mé sé o pyé d'lo mir k'i oi lo mason. An parlann nout kozman mi pans sa lé valab pou vréman. Biensir ou i pé réponn in moun takotak é la plipar d'tan lo moun i réponn aou takotak galman si tèlman néna plizanplis la tansyon dann lo dispite i mank pa pou éklaté. Mé si ou i kalkil sak ou i sava di avan kozé, lé pli méyèr pars out parol i pé kalm lé shoz sansa an kontrèr fé bien mal dann in sobatkoz. Tourn sète foi out lang dann out boush sa i pèrmète aou lé dé : apèz lo konfl si sé out shoi, sansa agrav ali si ou la shoizi sète-la-sé selon sak ou i vé. Antansyon sa la pa in n'afèr i raport a l'intélizans, mé i raport in sèrtènn pratik. Soi lé konm in roflèks, soi sé in n'afèr préparé d'avans. Mi koné d'moun, mi pé dir, zot lé pèrnisyé pars si zot néna in kont pou réglé zot i prépar azot dopi lontan avan donk néna poin arien lé éspontané ladan pars sé in pratik kiltivé. Alé ! Mi kite azot roflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé.

Edito

Pourquoi Nosy Sambatra (Glorieuse) ne sera jamais la France et restera toujours malgache

Lors de sa tournée dans l'océan Indien, le président de la République a cru bon jouer les gros bras en intégrant une séquence souverainiste dans son programme. Il a embarqué dans un avion militaire à Mayotte, destination Nosy Sambatra, appelée île Glorieuse par les Français.

Cette île fait partie d'un ensemble que le gouvernement français a détaché de Madagascar quelques semaines avant que la Grande île ne redevienne indépendante. Cette politique de sécessions fut plus tard mise en œuvre aux Comores pour assurer le maintien de l'occupation française d'une partie de l'archipel. Pour le gouvernement français, ces « îles Eparses » sont des points stratégiques très importants, d'autant plus que des réserves d'hydrocarbure sont identifiées.

En posant le pied sur Nosy Sambatra, Emmanuel Macron a déclaré : « ici c'est la France ». Comme il fallait s'y attendre, cette phrase mit le feu aux poudres. Elle relança la volonté des Malgaches de récupérer ces îles qui marquent la décolonisation inachevée de Madagascar.

Prétendre que Nosy Sambatra est « la France » témoigne surtout d'une profonde ignorance, ou alors d'un mépris du même niveau. En effet, cela fait des siècles que cette île est fréquentée par des pêcheurs malgaches. Certains sont morts sur cette île, ils y sont donc enterrés. Il existe donc des cimetières de Malgaches sur Nosy Sambatra. Or, sauf accident, un Malgache vivant à Madagascar n'est jamais inhumé dans une terre qui n'est pas malgache.

A Madagascar, dès que l'on s'éloigne des grands axes, il n'est pas rare de voir des tombeaux entourés par des drapeaux malgaches. Le blanc, le rouge et le vert sont omniprésents. Les couleurs du drapeau national sont donc intimement liées au respect des morts.

C'est pourquoi il est évident qu'un jour ou l'autre, les cimetières de Nosy Sambatra seront honorés par la présence de drapeaux malgaches près des tombeaux. C'est pourquoi la phrase du président de la République affirmant que « ici c'est la France » est totalement déplacée et n'a pas lieu d'être sur une terre qui est malgache. C'est même un affront à la mémoire de tous les Malgaches qui reposent à Nosy Sambatra, pour qui cette île était tellement malgache qu'elle est leur dernière demeure.

Voici pourquoi Nosy Sambatra, Glorieuse pour les Français, ne sera jamais la France et restera toujours malgache.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Zistoir Madégaskar : Bann promyé moun/les premiers hommes (dézyèm morso)

Samdi pasé - promyé févriyé - moin la komans rakont azot zistoir bann promyé moun la vni dsi la tèr : Promyé bononm dsi la tèr téi apèl Iétsé. Li téi viv tousèl é li lété bien kontan, bien éré si zot i vé, pars li l'avé pa bézoin travaye pou viv. Li téi pass tout son tan pou fé bann éstatu téi rosanm ali bien. Kan li té fini fé lo dizyèm éstatu, Bondyé la desid fé maryé ali avèk son zésklavine mé si zot i rapèl bien la koup la manké é lo tantativ la avorté. Bondyé la anvoye son zésklavine pou fé la kuizine pars èl té pa kapab akonpli lo misyon l'avé done aèl pou fé.

Kriké ! Kraké ! Kriké Méisyé ! Kraké madam !

Bondyé la di son fiy lété son proféré, la bèl Ivelo vien é la anvoye aèl son tour dsi la tèr. Ivelo l'avé mète son pli zoli linj pou fé in pli avèk letsé. El l'avé mète in rob an voil sète koulèr : vyolé, indigo, blé, vèr, jone, oranjé, rouj. Si tèlman letsé la trouv aèl si zoli, k'é li la vouli gard aèl pou li é mèm maryé avèk èl.

Dopi lo tan Ivelo lété dsi la tèr l'avé bo tan tou lézour. Letsé téi fé pi léstatu é téi pass son tan pou admir son madam. Solman, in zour Ivelo la di avèk son mari :

Mi annui amoin, mi yèmré zoué avèk out bann éstatu mé zot i bouj pa. Mi sava oir mon papa pou domann ali la vi pou zot... Ivelo la mont dann syèl é la plui la mète a tonbé. Kan èl la rotourn dsi la tèr èl l'amène solèye avèk èl éi in kalbass ranpli avèk la vi.. El la anvèrs lo kalbass dsi bann éstatu é zot la vni vivan : konmsa mèm zot la vni bann zanfàn letsé épi sète Ivelo.

In zour letse lé mor é dopi tan-la bann vivan kan zot i éternyé zot i di touzour : « letse »-let.sé - an souvnans pou li.. Ivelo la rokomans an-nui aèl, èl la rokomans alé plizanpli souvan é rotourn moins an moins lontan. Sé pou sa la plui i tonm dsi la tèr. Mé kan èl i arvien oir anou, néna bo tan, é èl i mète toultan son zoli rob an voil koulèr vyolé indigo,, blé, jone, oranj épi rouj. Bann koulèr l'arkansyèl konm nout tout i koné l »arkansyèl i amenn bo tan.

Médam, méisyé, la sosyété ala zistoir bann promyé moun la vni dsi la tèr pou pèpl la tèr-la. Sa sé in zistoir Madégaskar é pétète zistoir péi sakalav tèl ké moin la lir sa dann in koléksyon Kont lo mond antyé in gran zami i apèl honoré la anprète amoin pou mète ali an kréol rényoné... Konm mi di toultan : si zistoir lé vré, li lé vré ; si zistoir lé mantèr mi pans li lé vré kant mèm.

Justin